



Liminaire CTL du 20/01/22

Monsieur le Président,

Alors que la DGFIP est confrontée à une vague importante de départs à la retraite dans une période où ses missions représentent un atout majeur et essentiel au regard du contexte économique et

social, le gouvernement et le parlement poursuivent leurs coupes sombres dans les effectifs de notre administration.

Avec le projet de loi de finances (PLF) 2022, la DGFIP va passer la barre des 20000 emplois sacrifiés sur la période 2012/2022, avec une perte sèche de 20745 emplois !

Cette purge a de lourdes conséquences sur le quotidien des personnels en termes de conditions de

travail et pour les usagers en termes de qualité de services !

En 2022, avec 1506 nouveaux postes supprimés, la DGFIP continue d'être le principal pourvoyeur

des suppressions d'emplois de la fonction publique d'État, alors que l'utilité et l'efficacité de ses

services ne sont plus à démontrer. Ces suppressions sont d'autant plus incohérentes et incompréhensibles que la DGFIP est un acteur central du soutien des particuliers, des entreprises et

des collectivités locales depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Dans ce contexte de suppression des effectifs, tous les services seront à nouveau concernés, avec

parfois des effets amplificateurs ou modérateurs selon l'activation ou non de transferts d'emplois

internes en lien notamment avec des transferts d'activité et la délocalisation de certains services

dans les territoires.

Pour le département des Hautes-Alpes, 2 emplois supprimés (1 A+ et 1B) pour 2022.

Mais doit on se réjouir de ce faible chiffre ou y voir une réalité évidente : Le département est « à l'os ».

Les mouvements de mutation 2022 s'annoncent plus que chaotiques entre suppressions, multiples restructurations, embauches de contractuels et règles de gestion modifiées. Pour Solidaires Finances publiques, la rigueur budgétaire, imposée à la DGFIP depuis de nombreuses années et confortée avec le PLF 2022 hypothèque l'avenir de notre administration.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques réaffirme que l'intégralité des missions exercées

par la DGFIP doivent bénéficier des emplois et des moyens budgétaires appropriés et nécessaires,

car elles sont économiquement rentables et socialement utiles.

Pour Solidaires Finances Publiques 05, il est donc inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de suppressions d'emplois. Nous condamnons cette destruction programmée de notre administration en refusant de participer aux débats sur ce point précis.